

Conseil Municipal  
 Commune de Faux-la-Montagne  
 Séance du 09 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 09 octobre à vingt heure, le Conseil Municipal de la Commune de Faux-la-Montagne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Faux-la-Montagne, sous la présidence de Madame Catherine Moulin, Maire.

Convocation du conseil le 02/10/2025

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : Présent-es : Christophe BAUMGARTEN, Alain DETOLLE, Francis HOEZELLE , Olivier MARTIN, Régis MOREL, Catherine MOULIN, Françoise ROMANET, Nathalie VERGEON.

Absent-es : Victoire BEAUJOU , Catherine Lesnes, Noémie SERRU.

Pouvoirs :

Catherine Lesnes à Françoise Romanet

Victoire Beaujou à Catherine Moulin

Absent.e.s excusés : Catherine Lesnes, Victoire Beaujou

Secrétaire : Francis Hoezelle, sur proposition et validation du Conseil.

Nombre de membres composant le conseil : 11		<b>DELIBERATION</b> Arrivée en Préfecture le : Publiée le : Exécutoire le :
En exercice : 11		
Présents : 8		
Représentés : 2		
Absents/Excusés : 3		
SENS DU VOTE		
Unanimité	Majorité	Rejet
OUI	Nombre de voix pour : 10	
	Nombre de voix contre : 0	
	Abstention : 0	

**DCM 2025/56 : Délibération modificative budget principal ANNULE ET REMPLACE 2025/37  
 RETIRE ET REMPLACE POUR POUR ERREUR MATERIELLE**

Madame la maire explique au conseil municipal qu'une erreur de transcription de 0,41 € a été commise lors de la saisie du budget prévisionnel principal.

Elle propose donc au conseil municipal de prendre la DM suivante :

Recettes d'investissement

Dépenses d'investissement

041 / 203 : +0,41 €

23 / 231 : +0,41

Le conseil municipal à l'unanimité valide la décision modificative présentée ci-dessus,

A Faux-la-Montagne, le 10 octobre 2025

La maire  
 Catherine MOULIN

L'adjoint,  
 Francis HOEZELLE



